

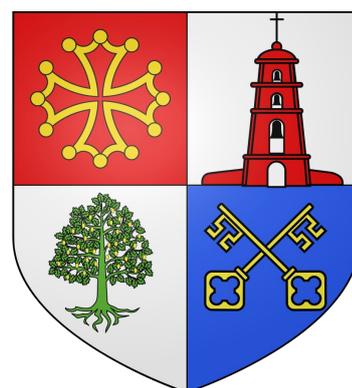
BULLETIN MUNICIPAL 2021



Saint-Pierre de Lages

SOMMAIRE

Edito.....	3
Covid-19	4
Budget	5
Environnement.....	6
Déchets.....	8
Jeunesse.....	10
Urbanisme	12
Patrimoine et travaux	14
Numérique.....	16
Portrait d'un Artisan.....	17
Marché.....	18
Portrait d'un Aîné	20
Référents de quartier	21
Associations	22
Hommages	24
Citoyenneté	25
Carnets	26
Service public.....	27
Entreprises	28
Question de civisme.....	29
Équipe communication.....	30



Le blasonnement de la commune est
Écartelé au 1) de gueules à la croix cléchée, vidée et pommetée de douze pièces d'or,
au 2) d'argent au clocher de l'église du lieu de gueules mouvant de la pointe
au 3) d'argent au chêne arraché de sinople englanté d'or,
au 4) d'azur aux deux clés d'or passées en sautoir.

ÉDITO de Monsieur le Maire

Chères Saint-Pierrines, chers Saint-Pierrins,

C'est une année bien particulière que nous laissons derrière nous. Des mois pendant lesquels la vie s'est partiellement arrêtée et où chacun a connu des bouleversements importants. Le Conseil Municipal et moi-même pensons particulièrement aux personnes seules et isolées, aux soignants, aux malades, à tous les Saint-Pierrines et Saint-Pierrins touchés directement ou indirectement par la crise sanitaire, à tous les professionnels aussi qui attendent des jours meilleurs après une année difficile et incertaine.

Nous souhaitons retenir le courage, l'engagement et la solidarité sous toutes ses formes qui se sont exprimés et qui continuent de s'exprimer dans la traversée de cette crise sanitaire.

Merci à tous les professionnels, les bénévoles et les personnes de bonne volonté qui ont œuvré pour notre commune et ses habitants : soignants, service de secours et pompiers, commerçants, enseignants, animateurs de l'ALAE, agents communaux qui n'ont pas compté leurs heures ... Merci à tous les Saint-Pierrins qui ont fait preuve de patience et de compréhension durant cette période inédite.

Courage à nos associations, privées d'activités, aux entreprises et entrepreneurs de notre commune, freinés dans leur développement.

Faisons en sorte de faire perdurer, même lorsque nous aurons dépassé cette crise, l'esprit d'entraide, l'intérêt de se tourner vers les producteurs locaux et les circuits courts, la conscience de notre interdépendance et la richesse que nous avons en commun : notre village et son environnement naturel mais aussi économique.

2021 sera la première année complète de notre mandature et nous ferons de cet état d'esprit notre fil rouge.

Protéger et mettre en valeur ces paysages du Lauragais qui font le charme de Saint-Pierre de Lages, faciliter l'accès à des produits locaux et durables, favoriser le développement des entreprises locales, encourager le lien entre les habitants, créer des ponts entre les générations, et veiller à ce que tous nos projets répondent à ces exigences.

Saint-Pierre de Lages, notre village, est le lien que nous avons en commun ; il incarne ce lieu de vie que nous avons à partager. C'est aussi un point de repère pour chacun.

A nous, élus comme habitants, de faire de notre commune ce que nous voulons qu'elle soit aujourd'hui et qu'elle devienne demain.

A nous tous de partager nos idées, nos convictions, nos perspectives qui seront souvent différentes, d'en débattre et d'en tirer le meilleur pour notre village.

A nous tous aussi de faire de notre village un lieu qui respecte l'envie et la liberté de chacun.

A nous de protéger ce que nous aimons particulièrement y trouver.

Le Conseil municipal et moi-même, vous adressons tous nos vœux de bonheur, de réussite, de santé et d'épanouissement !

Fabrice Crépy



Nous sommes en guerre! C'est avec ces mots très forts que le Président de la République s'est adressé à nous à la mi-mars. Nous étions tous confinés chez nous dès le lendemain pour de longues et parfois difficiles semaines.

Ce confinement, arrivé quelques jours après les élections, a retardé la prise de fonction de la nouvelle équipe élue le 15 mars 2020. L'ancienne équipe, toujours en place, a fait face à cette situation inédite afin de protéger au mieux la population et ce jusqu'au 28 mai 2020.

Durant cette période, la mairie est restée ouverte sur rendez-vous grâce à l'implication de nos secrétaires de mairie et des agents d'entretiens. Depuis le déconfinement, la mairie est à nouveau ouverte selon ses horaires habituels, des dispositions ont été prises afin de les protéger. La consultation des documents se fait désormais sur rendez-vous avec Monsieur le Maire ou un adjoint, ceci afin de garantir la sécurité sanitaire de tous.

Voici quelques-unes des mesures mises en place durant cette année 2020 :

• A l'école :

- Interdiction de l'accès à l'école au public,
- Réduction des horaires d'accueil le matin afin de pouvoir assurer le nettoyage des locaux,
- Révision du protocole de nettoyage des locaux de l'école dès la rentrée du 14 mai afin de répondre aux exigences sanitaires : nettoyage journalier des sols et de toutes les surfaces de contact du quotidien (poignées de portes, les chaises, etc.),
- Adaptation du service des repas à la cantine : 3 services sont mis en place afin d'éviter le brassage des élèves, service au plateau pour limiter les contacts avec le soutien du personnel de l'ALAE au personnel de mairie déjà en place.

• Les évènements :

- Annulation des évènements majeurs de notre village à la fois du côté scolaire et associatif,
- Bénédiction de la gerbe de la Saint-Barthélemy liée à la fête du village en comité réduit,
- Diffusion de la cérémonie du 11 novembre et des vœux du maire en format vidéo sur le site internet et le compte Facebook de la mairie.

Nous remercions chaleureusement le personnel de mairie qui a étendu ses horaires de travail de manière considérable afin d'assurer le nettoyage de l'école, la garderie et ce afin que nos enfants puissent reprendre le chemin de l'école en sécurité.

Les associations, quant à elles, ont pu bénéficier du support des agents de mairie afin de pouvoir reprendre leurs activités dès que cela était possible en respectant le protocole sanitaire.

Cette situation, évoluant en permanence, que nous espérons tous de courte durée dure depuis bientôt un an, impactant la vie de tous les jours mais aussi celle de nos entreprises, de nos associations.

Nous commençons à peine à mesurer l'étendue des conséquences de cette crise qui n'en finit pas : chômage partiel, difficultés à concilier le télétravail et la vie de famille, craintes pour votre santé et celle de vos proches, vies sociales bouleversées, etc.

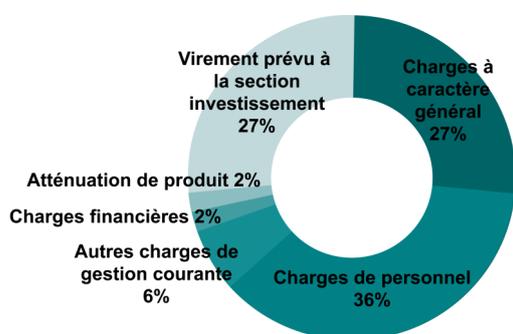
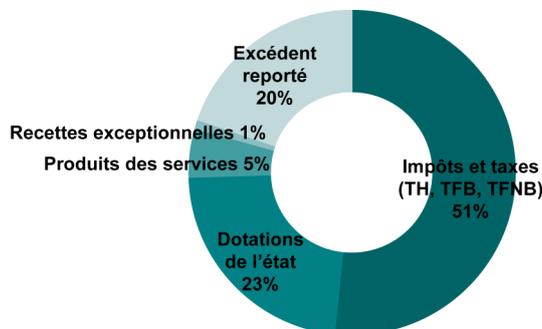
Tout au long de cette crise, nous avons et nous continuerons de communiquer avec vous au travers du site Internet de la mairie, de la newsletter et de notre page Facebook. Dans ce contexte particulier, le rôle de notre équipe est primordial. Durant notre campagne nous avons insisté sur ce lien que nous voulons créer avec vous et nous entendons être là. N'hésitez pas à faire appel à vos référents de quartier dont vous trouverez les coordonnées dans les pages de ce bulletin municipal.



Fonctionnement

Le budget de fonctionnement fournit une vue d'ensemble des recettes et dépenses courantes de la commune. Il regroupe par conséquent toutes les dépenses nécessaires à son fonctionnement : charges de personnel, achats courants, factures diverses, charges sociales, charges financières...

Recettes	k€
Impôts et taxes (TH, TFB, TFNB)	408
Dotation de l'état	181
Produits et services	38
Recettes exceptionnelles	6,4
Excédent reporté	156
Total	789,4



Dépenses	k€
Charges à caractère général	215
Charges de personnel	281
Autres charges de gestion courante	51,1
Charges financières	15,9
Atténuation de produit	15
Virement prévu à la section investissement	211,4
Total	789,4

2020 fut une année budgétaire particulière en raison de la crise sanitaire. La fermeture de l'école pendant le confinement a engendré une baisse des recettes de produits et services. La reprise par la communauté de commune Terres du Lauragais de la gestion de l'ALSH a permis de réduire les charges à caractère général. Les charges de personnel subissent une hausse de 10% sous l'effet conjoint du recrutement nécessaire cet été d'un agent d'entretien suite à un accident du travail en début d'année 2020, et des heures de ménage supplémentaires imposées par la crise sanitaire. L'excédent reporté, quant à lui, est en retrait de près de 22% suite aux investissements de 2019 (extension du dortoir de l'école...).



Investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : travaux d'infrastructure, achats immobiliers, achats de matériels durables, ... Elles comprennent également le montant de remboursement en capital des emprunts.

Investissements	k€
Engagés par l'ancienne équipe	
Travaux extension école	147
Maitrise d'œuvre extension école	12,3
Maitrise d'œuvre rénovation salle des fêtes	59,6
Engagés par la nouvelle équipe	
Remplacement parc informatique mairie	3,6
Matériel pédagogique scolaire	0,2
Régularisation Taxe d'aménagement	2
Total	224,7

La section investissement aura été marquée principalement sur 2020 par les travaux d'extension de l'école engagés par l'équipe municipale précédente. Les frais d'étude de la rénovation de la salle des fêtes, suivant l'ancien projet, ont grevé le budget 2020. Ce projet a été stoppé. Il est en cours de ré-étude afin de répondre aux attentes de tous les Saint-Pierrins, selon l'enquête et les rencontres participatives organisées fin d'année 2020 et dans un budget tenu et raisonné pour notre commune. Le parc informatique de la mairie, obsolète, a été renouvelé.

L'achat de l'ancienne gare est en cours et sera acté courant 2021. Il sera financé par un emprunt que la capacité d'endettement de la commune peut supporter.

Eco-pâturage



Nous sommes heureux d'accueillir, depuis fin septembre, cinq biquettes répondant aux noms de Nettes, Models, Cerise, Tibout et Navara.

La commune par ce choix écologique montre sa volonté de préserver l'environnement en utilisant des solutions simples, économiques et ludiques.

La mise en place de l'éco-pâturage permet le nettoyage de terrains très étendus et d'accès difficiles voire parfois dangereux pour le travail des agents.

Leur première mission a été de défricher la parcelle destinée à accueillir le verger partagé, tâche réalisée avec brio par ce quintet. Le troupeau migrera au gré de ses besoins en herbe et restera à Saint-Pierre de Lages à l'année.

Depuis leur installation, elles font le bonheur des visiteurs !

Verger communal

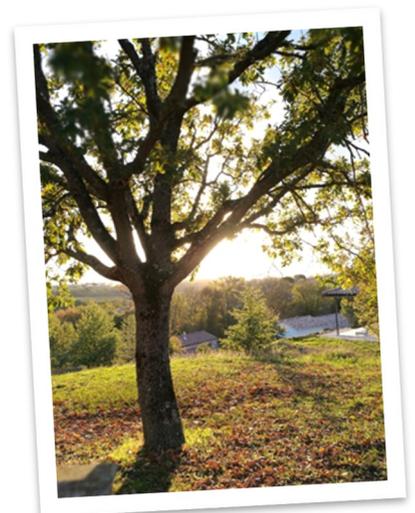


Conscients des enjeux climatiques actuels, nous avons souhaité valoriser et entretenir, à l'échelle de notre commune, la biodiversité en maintenant et rétablissant les équilibres nécessaires au vivant. Nous nous sommes rapidement engagés avec notre partenaire, l'association **Arbres et Paysages d'Autan** dans le cadre du programme **Corribior** (soutenu par la région Occitanie). Ils nous ont délivré de précieux conseils afin de réaliser des plantations durables et de qualité: planter au bon endroit, dans un sol préparé, des arbres et arbustes d'essences locales, paillage biodégradable...

Au mois de juin, l'emplacement du verger a été choisi avec soin. C'est à côté de l'église, sur le versant orienté au Sud - Sud-Est, que nous avons préparé le terrain pour les fruitiers. Une haie champêtre, quand à elle, sera plantée le long du mur du cimetière. Au mois de septembre, ce versant aride a été nettoyé grâce à la mise en place de l'éco pâturage puis piqueté pour l'implantation des arbres fruitiers.

Le décompactage et l'affinage du sol ont eu lieu au mois de novembre.

La mise à disposition du broyeur à végétaux du SIPOM a permis grâce aux tailles publiques et privées de réaliser un broyat de végétaux pour le jour de la plantation.



La plantation : un chantier participatif !

Samedi 19 décembre, dans le respect des mesures sanitaires, les habitants de Saint-Pierre de Lages ont répondu présent à cette matinée de plantation participative. Nous voilà avec nos pelles et nos arrosoirs pour planter 14 arbres (3 cerisiers - 5 pruniers - 2 cognassiers - 2 amandiers - 2 cormiers) encadrés par William Farago qui nous explique le choix des variétés et les bonnes pratiques de plantation et de paillage. Ce fut une grande réussite grâce à tous ces volontaires que nous remercions chaleureusement.

<https://www.youtube.com/watch?v=ZUn9C0koBjw>



Et après...

Un suivi est assuré par Arbres et Paysages d'Autan. D'ici 2 ans, nous espérons vous inviter aux premières récoltes et pouvoir mettre ensemble le rucher en place avec vous. A travers ces rencontres de nouvelles idées de plantations ont émergé.



L'association Arbres et Paysages d'Autan

Arbres et Paysages d'Autan est une association dont l'objet est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous. Seules les essences endémiques au territoire sont utilisées, ne nécessitant pas ou peu d'entretien, pas d'arrosage sauf en période de très grande sécheresse. Leur rôle? Informer, conseiller, sensibiliser...

www.arbresetpaysagesdautan.fr - 05 34 66 42 13



De la croissance verte à la décroissance de nos déchets

Aujourd'hui, chaque Français produit en moyenne 590 kg de déchets ménagers et assimilés par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans : nous achetons plus et plus fréquemment. Et les produits sont de plus en plus éphémères. Face à ce constat, la réduction des déchets est une démarche essentielle afin :

- d'économiser les matières premières épuisables
- de limiter les impacts sur l'environnement
- de diminuer le coût des déchets pour chacun

La réussite de la réduction des déchets est donc d'abord basée sur la prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Pour ceux que l'on continuera de produire, la seule voie est le retraitement. Tous les modes de traitement des déchets, quels qu'ils soient, consomment des ressources naturelles de plus en plus rares. La collecte, le transfert, le tri et le recyclage ainsi que l'élimination représentent un coût financier très lourd et le manque d'infrastructures se ressent.



La réduction des déchets représente donc un enjeu clé en termes d'environnement (limiter le rejet de gaz à effet de serre et limiter la consommation de ressources rares) et d'économie (limiter le recours à l'enfouissement).

Retraiter intelligemment : le compostage !

Quelques possibilités s'offrent à nous : Le compostage, la permaculture ou la collecte des déchets organiques dans des sacs dédiés collectés en même temps que les sacs de déchets résiduels. La loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdira aux citoyens, d'ici 2025, de jeter les déchets fermentescibles dans leur poubelle. Cette dernière option engendrerait donc bien évidemment une augmentation conséquente de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

D'ici là et en attendant d'en savoir plus sur cette collecte, optez pour le compostage !



Le **SIPOM** de Revel installe gratuitement des composteurs au domicile des habitants et procède à leur installation par du personnel formé à cet effet pour veiller à l'efficacité du dispositif.

Pour en faire la demande, il suffit de contacter le SIPOM ou de passer par le site Internet. Un(e) animateur(trice) prendra un rendez-vous pour venir l'installer et vous former à son utilisation.

Le **SIPOM** de REVEL : syndicat qui a pour compétence la collecte des déchets ménagers. Il couvre un vaste territoire correspondant à 71 communes.

Tel : 05 62 71 22 83, site Internet : www.sipom.fr



TRIFYL : chargé de la mise en œuvre du transfert, du transport et du traitement des déchets non dangereux sur un territoire s'étendant sur le Tarn, une partie de l'Hérault et une partie de la Haute-Garonne, soit 358 communes. 300.000 tonnes par an de déchets sont triés par TRIFYL en vue de leur valorisation. Il gère entre autre la déchèterie de Caraman 05.61.81.43.79.

Vos correspondants sur la commune :

Marc Bédé : marc.bede@stpierredelages.fr

Magali Bonnefoy : magali.bonnefoy@stpierredelages.fr

Patrick Bourgeois : patrick.bourgeois@stpierredelages.fr

LES VÉGÉTAUX

Dès cette année...

En collaboration avec le SIPOM, l'équipe municipale va mettre en place deux collectes de branchages et branches. Le broyat produit sera mis gratuitement à la disposition des habitants.

Les particuliers souhaitant bénéficier de ce service payant à titre individuel doivent contacter le SIPOM.

Broyons les végétaux pour les valoriser !

Les apports des déchets verts en déchèteries sont en constante évolution depuis 10 ans ce qui génère des coûts de traitement qui pourraient être maîtrisés en valorisant une partie de ses déchets verts chez soi. En effet, les feuilles mortes, tontes et branchages broyés constituent un paillage végétal idéal.

Le saviez-vous ?

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre

- émet autant de particules fines qu'une voiture récente diesel parcourant 13.000 km, ou que 3 mois de chauffage au fioul.

- émet autant de CO2 qu'un trajet de 20 km en voiture.

- émet 25 fois plus d'oxyde d'azote (NOx) qu'un trajet de 20 km en voiture.

LES ENCOMBRANTS

Le SIPOM a depuis quelques années mis en place un service d'enlèvement d'encombrants à domicile.

Ce service est gratuit une fois par trimestre. Les particuliers doivent contacter le SIPOM pour s'inscrire et faire la demande en précisant la liste des objets dont ils souhaitent se débarrasser.

Un agent du SIPOM contacte les habitants lors de la programmation de la collecte afin que les objets soient déposés sur le trottoir ou devant la maison le jour défini.

LE TRI

Je trie les emballages à recycler en vrac...

A ce jour dans le bac jaune vous devez déposer en vrac : papiers et cartons, emballages en métal et seulement bouteilles et flacons en plastique

Notez que lorsque c'est nécessaire, le SIPOM met à disposition gratuitement des conteneurs plus grands pour ceux qui le souhaitent et des composteurs de jardin.



Un calendrier « déchets » sera prochainement édité et distribué.

ALAE, Centre de loisirs, Centre Jeunes

Au mois de février, 17 adolescents et 23 enfants du Centre Jeunes et du Centre de Loisirs se sont retrouvés à Ascou-Pailhères pour le séjour montagne. Au fil des années, ce séjour suscite l'engouement de plus en plus de jeunes.

Puis la crise sanitaire est arrivée...

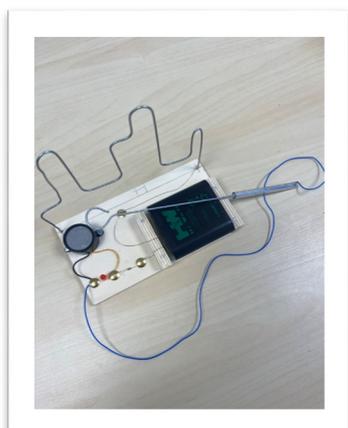
Adaptation est alors devenue le mot d'ordre. La continuité d'accueil a pu être assurée grâce à une subvention de l'état (dispositif 2S2C). Pendant qu'une moitié des élèves assistait à la classe, l'autre moitié était prise en charge par l'ALAE. Les

sorties prévues telles qu'un séjour dans une asinerie avec une nuit dans une yourte, les raids aventures, la kermesse, le spectacle de Noël ont dû être annulés.

Mais cela était sans compter sur la motivation des animateurs qui ont maintenu les activités de bricolage, d'électricité, de radio en collaboration avec radio Campus (interview sur divers sujets), de danse, de cuisine, de couture, dans le respect des gestes barrières. Ces activités ont été filmées pour le plus grand plaisir des parents.

Les animateurs et les enfants du Centre Jeune ont pu se consacrer à la réalisation de panneaux informatifs sur des arbres remarquables du village, ainsi que de cabanes à oiseaux, chauve-souris, insectes qui jalonnent le futur sentier botanique (inauguration avril 2021).

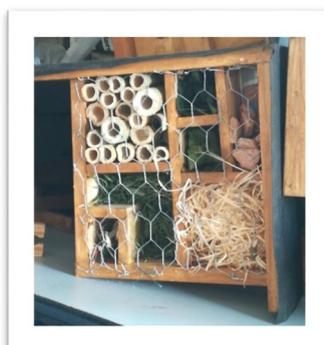
Un planning des activités pour l'année à venir est arrêté reprenant les activités habituelles (raid aventure, sortie au théâtre, Escape game...) mais aussi la création d'un parcours de santé dans le bois du Tournon !



Réalisation électrique d'un jeu d'adresse



Panneau informatif



Cabane à insectes

Alae, Centre de loisirs ou Centre jeunes ?

L'Alae concerne les enfants de l'école de 3 à 11 ans, de 12h00 à 13h35 et de 16h00 à 18h30.

Le Centre de loisirs ouvre aux vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans.

Le Centre jeunes ouvre aux vacances scolaires pour les enfants de 11 à 17 ans.

Les deux centres sont accessibles aux enfants des autres communes.

Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ, composé de 8 membres, a pu se réunir à plusieurs reprises et a abouti à la mise en place d'un concours Halloween virtuel.

Plusieurs projets sont en réflexion, comme une chasse aux œufs de Pâques ou la création d'une aire de jeux et d'un terrain de basket. Mais aussi, une séance de cinéma en plein air cet été, pour renforcer le lien entre les générations.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre du PEDT qui permet

d'obtenir des subventions et de mobiliser tous les jeunes de la Commune.



École

Projet Labels Ecoles Numériques 2020

Fin juin 2020, le conseil municipal et les enseignants ont répondu à un appel à candidatures pour le projet Labels Écoles rurales Numériques 2020. Ce projet a été retenu ce qui va permettre d'obtenir des subventions conséquentes et d'équiper toutes les classes de matériel informatiques indispensables à un enseignement moderne comme par exemple une armoire informatique de 15 portables. Ainsi, tous les élèves pourront utiliser les outils informatiques.

Festival « Brèves d'images »

Samedi 12 septembre a eu lieu le festival « Brèves d'images » où le court-métrage de la classe de Monsieur Cuq intitulé *L'école l'a brisé* a obtenu le prix de la meilleure musique.

Félicitations aux élèves de CM1 et CM2 de l'année dernière qui malgré le COVID-19 ont réussi à finaliser ce projet.

Le film est disponible sur YouTube www.youtube.com/watch?v=4V3b-3MKsTU



SALLE POLYVALENTE

Le temps de la consultation

Dès son installation, le nouveau Conseil Municipal a souhaité associer les habitants aux réflexions sur le projet de la salle des fêtes initié par l'ancienne équipe.

En juin, une enquête auprès des habitants a été lancée avec un taux de participation de 26%. Deux conseils participatifs organisés en tables rondes ont suivi à la rentrée, en tenant compte des contraintes sanitaires. L'équipe organisatrice tient à remercier toutes les personnes qui ont répondu présent à cette initiative.

Ce travail fructueux et constructif a permis de penser un lieu au plus près des attentes des habitants et des moyens à l'échelle de notre commune.

Nous donnerons plus bas, la parole à des participants de ce conseil, avant de vous livrer les résultats de ces réflexions qui feront l'objet d'une présentation après délibération et avis définitif du Conseil Municipal au mois de janvier afin que la phase de construction du projet puisse être engagée en 2021.

Pour rappel, sont résumés, ici à nouveau, les résultats majeurs de cette enquête.



Résultats de l'enquête

Sur la généralité du sujet les points majeurs sont :

- Une salle actuelle peu utilisée (9%)
- mais le souhait d'y investir (82%)
- rapidement (65%)
- Avec un emplacement au cœur du Village (63%)
- Le tout avec un budget maîtrisé

Concernant les équipements attendus, il ressort :

- Un espace extérieur sécurisé
- Des aménagements paysagers
- La plus large polyvalence des usages publics et privés

Les tables rondes...

Ce qu'ils en pensent

« Je tiens à remercier monsieur le Maire et son conseil municipal, d'avoir eu l'initiative d'organiser au sein de la population de St Pierre de Lages, une consultation participative sur la rénovation de la salle des fêtes,

Ces tables rondes très bien organisées, ont permis de prendre connaissance des deux projets, très différents l'un de l'autre. J'espère que le résultat de ces réunions, permettra de retenir le meilleur projet, le plus adapté et le moins coûteux pour la population.

Seul regret de ces journées, certaines personnes se sont inscrites et ne sont pas venues, sans s'en excuser, privant certains habitants de se joindre au débat, la COVID 19 ayant réglementé le nombre de participant »

« Ce fut un moment très agréable d'échanges et de discussions sur le projet de la salle des fêtes mais aussi sur l'avenir de notre village. Nous étions séparés par groupes (règles de distanciation oblige), constitués de personnes qui ne se connaissaient pas forcément mais c'est ce qui a fait la richesse des débats. Chaque avis a été pris en compte et remonté au conseil municipal par un compte-rendu pris par le membre du conseil qui nous accompagnait. Je participerai à d'autres tables rondes avec plaisir ! »

« En tant qu'habitante de la commune, cette table ronde a été particulièrement intéressante pour moi. Le débat a été riche, cela nous a permis d'obtenir de nombreuses informations, d'exposer nos points de vue en participant à un brainstorming très fructueux. »

Le principe de réalité

Pour ne pas retarder la mise en œuvre de ce projet attendu, mais aussi pour ne pas perdre des sommes importantes investies dans les études préalables, l'équipe municipale a fait le choix économique de conserver le cabinet d'architecte ARCHEA qui les avait réalisées. Ce sont donc les esquisses existantes fournies par l'équipe d'architectes qui ont servi de base aux réflexions du conseil participatif.

Repenser les espaces extérieurs comme des zones exploitables et sécurisées, pour les fêtes du village, de l'école ou privées, a été une constante dans les interrogations lors des discussions. A travers les tables rondes, des idées nouvelles ont émergées de ces esquisses.

Le choix du conseil participatif

L'esquisse 2 a retenu l'approbation de la majorité des participants.

Les usages revus en fonction des plannings actuels des associations a fait apparaître un besoin total de quatre espaces. La modularité des salles, grâce à des cloisons amovibles, permettra une plus grande latitude des surfaces et usages.

A l'extérieur, de possibles aménagements tels que des gradins formant auditorium, plantations, sécurisation, barrière phonique... devront être intégrés dans le projet.

A l'intérieur, les aménagements seront inscrits au budget dès l'Avant-Projet, notamment le matériel de l'office pour les associations et le comité des fêtes, ainsi que des rangements dédiés à chaque association.

Dessiner le futur

Toujours dans un souci d'écoute et de participation, malgré la difficulté de se réunir, la commission chargée du dossier réunira de nouveau les associations, le comité des fêtes et les participants pour valider ensemble certains choix en ce premier semestre 2021.

Plus que jamais, l'environnement et la maîtrise des énergies sont au cœur des préoccupations de tous. Le cabinet Archéa, qui a mis tout en œuvre pour l'aboutissement d'un projet respectueux de l'environnement, saura accompagner l'équipe dans cette voie tout en anticipant les limites des subventions.



Esquisse 1 - La salle des fêtes au niveau de la mairie



Esquisse 2 - La salle des fêtes au niveau inférieur

Face à une crise sanitaire sans précédent, la prudence est de mise. Les priorités seront-elles les mêmes dans un an ? Le tissu associatif doit être conforté comme un pilier du lien social. De nouvelles activités vont certainement émerger : recyclerie, ateliers informatiques, lieux partagés... Un peu de temps vaut souvent mieux que trop de précipitation. Le développement de ces besoins sera anticipé grâce à l'espace inexploité à l'intérieur de la mairie et à travers le projet évolutif de la gare.

Travaux & Patrimoine

Nettoyage des façades de l'école

Dans l'objectif d'intégrer au mieux visuellement le nouveau dortoir de l'école, nous avons mandaté nos agents municipaux afin qu'ils nettoient les façades des entrées côté nord du bâtiment.



Entretien de la sacristie



Agrandissement du cimetière

A ce jour la commune n'est plus en capacité de vendre une concession à ses habitants. Le précédent agrandissement date des années 90. Une étude d'extension du cimetière a donc été engagée au mois de novembre auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Cet organisme permet d'accompagner et de conseiller une commune sur ce genre de projets, tout en respectant la réglementation et l'intégration paysagère. En parallèle de cette étude, dans le cadre d'un stage de BTS Topographiques, un groupe d'étudiants réalisera un relevé topographique du site et de ses abords, ainsi que des tombes et des caveaux afin de produire des esquisses d'aménagement et d'extension.

Fin février, une réunion de présentation est programmée par le CAUE pour présenter différents projets d'extension. Le temps nécessaire de réflexion sera pris par l'équipe municipale pour retenir la meilleure option. Le choix final répondra aux contraintes du lieu pour s'intégrer harmonieusement à l'existant, le tout dans un budget maîtrisé.



Google maps

La gare

La petite histoire

La gare de Saint-Pierre de Lages construite au tout début du XXe siècle était une des dix-neuf haltes de ligne ferroviaire du « petit train noir » reliant Toulouse Port Saint-Sauveur à Revel. Elle voyait passer quatre trains par jour de 1907 à 1947. Trois de voyageurs et un de marchandises tirés par des locomotives à vapeur Corpet-Louvet type 030 qui roulaient à une vitesse de 25 km/h maximum.



Quelques histoires illustrent aussi l'ambiance particulière qui régnait autour de cette ligne. Quelques garnements avaient ainsi détaché les derniers wagons du train à la gare de Saint-Pierre de Lages et quelle ne fût pas la surprise du mécanicien qui, arrivé à Lanta, se rendit compte de la perte de ses précieux wagons. Il dût faire marche arrière pour aller les récupérer sous les yeux médusés des voyageurs restés dans le wagon de queue ! (source *Couleur Lauragais*)

5 Minutes d'arrêt

La nouvelle équipe municipale, conforté par les avis de la consultation du projet Salle des Fêtes, qui sur ce point plébiscite une acquisition à + de 80% , a donc pris la décision d'acquérir ce patrimoine local en vue de le restaurer et d'en faire un lieu public de vie, d'échanges et de lien social. Les retours de cette enquête ont apporté de nombreuses idées qui pourraient être regroupées en ce lieu. Par exemple : Commerce circuit court , café terrasse , bibliothèque, espace lecture, foyer rural, aire de jeux parmi tant d'autres....



Un bel avenir

La restauration globale du lieu sera progressive à travers d'une part des travaux de fond engagés au fil du temps et selon les urgences, et d'autre part des « chantiers » participatifs qui permettront rapidement de redonner vie à ce bel endroit au cœur du village. Pour paraphraser Gustave Leroux, auteur de Rouletabille, l'ancienne gare n'a rien perdu de son charme et son jardin retrouvera tout son éclat.

Les jeunes, les jardiniers, les bricoleurs volontaires seront attendus dans les mois à venir pour investir ce nouvel espace !

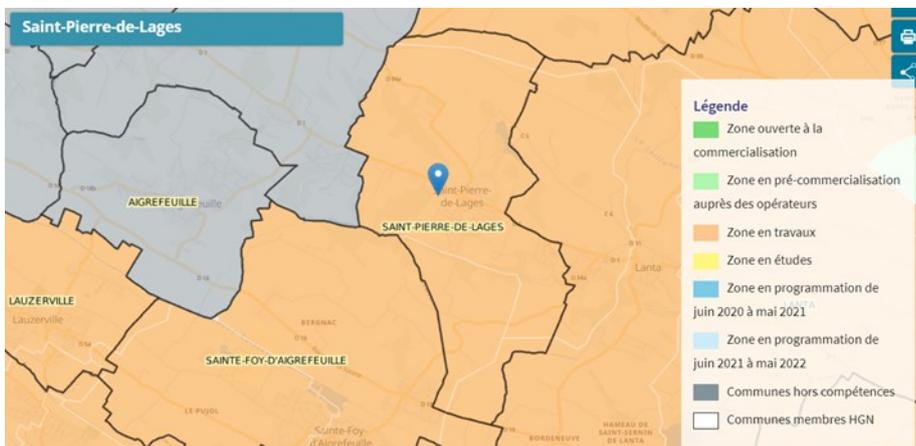


ET LA FIBRE C'EST POUR QUAND ?

Depuis juin 2018, Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert créé en juin 2016 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, a confié à la société Fibre 31, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la construction du réseau de fibre optique en 4 ans et sur 100 % de son territoire d'intervention.

Haute-Garonne Numérique se veut d'assurer une représentation des territoires. Il est composé du Conseil Départemental, des Communautés d'agglomération Le Muretin et Le SICOVAL, et des 15 Communautés de Communes maillant le territoire départemental.

La mise en œuvre s'opère en 4 phases : la programmation, l'étude, les travaux et la commercialisation par les fournisseurs d'accès internet. Notre commune est découpée sur 4 zones géographiques, toutes les 4 en phase de travaux.



D'ores et déjà, la commune est dotée d'une armoire de raccordement local que vous pouvez observer sur le cheminement piéton au niveau du portail de l'école. Celle-ci est reliée au nœud central de raccordement optique qui se situe à Sainte-Foy d'Aigrefeuille et dont nous dépendons. D'elle partiront les lignes fibres des particuliers. Cette armoire a une capacité de couverture de 700 logements, plus 15 à 20% de réserve, ce qui lui permettra de couvrir l'ensemble des besoins de la commune en y intégrant les logements supplémentaires à venir.

Les travaux d'infrastructure, pourtant mis à mal par la crise sanitaire et le premier confinement de 2020, ont avancé à bon rythme. L'étape finale et l'ouverture de service aux particuliers doivent intervenir **à compter de septembre 2021**. Nous planifierons, si la crise COVID nous le permet, des réunions publiques d'informations sur le premier semestre avec la participation des acteurs terrain de Fibre 31 ainsi que des représentants des opérateurs commerciaux, afin de vous apporter toutes les informations utiles.





CRIOLLO

« Une chocolaterie, c'est une histoire qui se raconte... » Jean-Pierre Dujon-Lombard

Focus sur l'artisan le plus célèbre de Saint-Pierre de Lages, celui qui fait sa fierté et sa renommée par-delà nos contrées.

Criollo, c'est d'abord l'histoire d'un Saint-Pierrin d'adoption que rien ne destinait à cela lorsqu'il était tout jeune, timide maladif tel qu'il se décrit lui-même. « *Ma mère s'est installée à Saint-Pierre de Lages en 1998. C'est ici que tout a débuté* », Jean-Pierre aime à le raconter. Car il ne suffit pas d'avoir une passion pour en faire un métier : encore faut-il pouvoir asseoir une entreprise.

« Ce village m'a construit »

Et le village a eu le nez creux en pariant sur ce gamin. « *Ce village m'a construit. Il a cru en moi. Camille Faure, d'abord, Messieurs Tricard et Sacareau ensuite, ont rendu Criollo possible. Avec leur accompagnement, j'y ai posé les fondements de ce qui allait devenir Criollo, désireux de rendre ses lettres de noblesse au produit dans un monde où l'uniformité industrielle régnait* ». Succès immédiat ! Ou quand la puissance publique se met au service d'un talent pour le meilleur. Cette idée bien ancrée dans son esprit, il a su jalonner son aventure sans brûler les étapes.

« *Il m'a fallu un outil de production, d'abord, et la force de vente qui lui correspond, juste et nécessaire* », explique-t-il. L'homme a fait le reste. Artiste, certainement. Entrepreneur, assurément. Histoire d'assouvir une passion au quotidien, il sublime les saveurs de trois continents pour le bonheur de nos papilles.



Jean-Pierre Dujon-Lombard, avec deux de ses collaboratrices, Sarah Truong-Quy (à gauche) et Morgane Muniera (à droite).

« Rendre à Saint-Pierre un peu de ce que Saint-Pierre m'a donné. »

Il le dit, mais surtout il le fait. Jean-Pierre nourrit bien sûr un grand attachement au village. Généreux pour nos chères têtes blondes, il ouvre régulièrement son atelier aux enfants de l'école pour laquelle il s'investit beaucoup. « *Rencontrer, montrer, acculturer, transmettre, éveiller l'esprit critique par le goût* », développe-t-il.

Trait d'union intergénérationnel

Au pays des Lumières où l'on s'émancipe par la réflexion, qui de mieux que nos jeunes pousses pour relayer cet art de vivre ? « *Mais pas seulement, car tous les âges adhèrent : le chocolat, c'est un bien commun* », assure-t-il. C'est un peu comme si Criollo se voulait un trait d'union intergénérationnel. Celui qui en fait, peut-être malgré lui, un élément fédérateur, rassembleur et identitaire pour tout Saint-Pierre de Lages. Belle revanche pour un enfant timide, non ?

Propos recueillis par Stéphan Pourcet



Marché

Chaque vendredi de 16h00 à 20h00, le marché anime notre place du village pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Plus qu'un lieu de passage, c'est l'endroit où les villageois se rencontrent, discutent. Chacun prend le temps d'échanger avec l'autre une parole, un sourire.

Les petits Saint-Pierrins attendent la fin de l'école avec impatience pour goûter aux délicieuses crêpes de Marie. Nathalie, été comme hiver, nous fait profiter des fruits et légumes de saison. Pavlina ravit nos papilles avec ses gourmandises, Céline nous met l'eau à la bouche avec ses fromages de chèvres, quant à David, il vient de l'Aveyron pour nous proposer une viande de qualité. Le marché s'est agrandi en accueillant Alain Banh Mi Lover qui nous fait voyager à travers ses plats exotiques, ainsi que Marie et ses Petites Emplettes qui propose de l'épicerie en vrac dans un souci de consommer différemment.

1 clic sur le lien pour faire connaissance avec un commerçant



L'équipe municipale a tenu à remercier les commerçants à l'occasion des cinq ans d'existence du marché.

Nathalie Gasc

Productrice de **fruits et légumes** de saison & œufs
07 68 36 94 94 - loramapian@free.fr

*« Je suis productrice de la plupart de mes légumes...
C'est le verger de ma maman ! »*

<https://www.youtube.com/watch?v=BpLkTiHaUc4>



David Pradalié

Boucher, viande de l'Aubrac bœuf, veau et agneau
06 52 46 87 83 - veau.aveyron@laposte.net

*« Je commercialise le bœuf d'Aubrac,
le veau et l'agneau d'Aveyron... »*

<https://www.youtube.com/watch?v=CUGBRc7dmPw>





Marie Breizh

Crêperie bretonne, galettes sarasin, crêpes sucrées, boissons, café
06.72.66.95.00 - m.nardizzi@hotmail.fr

Le marché à Saint-Pierre de Lages est très sympa et très chouette... il y a une très bonne ambiance avec les clients, avec les collègues !

<https://www.youtube.com/watch?v=YYvF804jnfA>



Désir Macaron - Pavlina Ivanova

Fabrication et vente de **macarons** artisanaux
et autres **pâtisseries**
06 79 75 32 47 - desirmacaron@yahoo.fr

« Ma spécialité c'est les macarons... »

<https://www.youtube.com/watch?v=zVgBg7cteQ0>

Bahn Mi Lover - Alain

Food truck, street food et **plats asiatiques**
06 13 68 88 72 - banhmilover31@gmail.com

« Je propose des plats asiatiques qui changent toutes les semaines... »

<https://www.youtube.com/watch?v=2bOVzPUVoXQ>



GAEC du Gourdon du Nord - Céline Lannes

Fabrication et vente de **fromages de chèvre**
06 08 88 63 26 - chevrebourog@gmail.com

« J'ai un élevage de cent chèvres, je transforme une partie en fromage... »

<https://www.youtube.com/watch?v=Uk09SiT4rns>

Petites Emplettes - Marie Astruc

Épicerie et circuits courts

06 32 47 92 92 - contact@epicerie-petites-emplettes.fr

« Petites Emplettes, c'est une toute nouvelle épicerie, un nouveau concept, une épicerie zéro déchet... »

<https://www.youtube.com/watch?v=MeVCGXmuYE4>



Le Rucher de Briquepierre

Vente de **miel**, pain d'épice

06 64 37 13 39 - lemasdebriquepierre@gmail.com

« Je suis apiculteur amateur... C'est du miel local... »

<https://www.youtube.com/watch?v=EamQwwrT0e4&t=20s>



« Vous voulez que je parle de moi mais pourquoi faire ? »

Nous avons rendez-vous avec Gaston Espinasse, alerte et portant beau ses tout juste 90 ans, Gaston a le regard gris clair et pétillant, il nous sourit et engage tout de suite une discussion qu'il animera pendant deux heures, nous aurions pu poursuivre jusqu'à tard le soir. Nous le laissons dérouler ses souvenirs.

« Je suis Aveyronnais, mais cela fait plus de quarante ans que je vis à Saint-Pierre de Lages, vous voulez que je parle de moi mais pourquoi faire ? Vous parlez de ma vie, et bien allons-y.

Quand j'étais tout jeune j'aimais bien l'interdit ! Ça me plaisait à la nuit tombée de descendre jusqu'à la rivière. J'avais mon chien, mon panier, et ma lampe acétylène pour voir dans la profondeur de l'eau où se cachaient les truites et les cabots. Je les pêchais alors avec ma fouene, en revendais un peu pour quelques pièces aux voisins de mes parents, et allais dépenser ma petite fortune au bal du dimanche avec mes copains. À l'âge venu de travailler, et il est vite arrivé, je suis alors monté à Paris pour devenir garçon de café chez les Bougnats (pays oblige). Ils m'ont tout appris, le travail et la gestion des affaires, tant et si bien que cinq ans plus tard je devenais le patron de mon café-charbon.



Ha ! Aussi que je n'oublie pas, à cette même époque j'ai rencontré Gisèle, aveyronnaise comme moi ! Ma femme tant aimée... ma sainte femme. Au bout de cinq autres années, nous - avec Gisèle pardieu - avons décidé de repartir dans le sud. C'est à Toulouse que nous avons trouvé notre affaire, au Pont des Demoiselles. Notre bar qui est devenu rapidement un bar-orchestre, avec bals tous les dimanches, nous l'avions appelé «Le Thiki» - je ne sais plus pourquoi. Mais le temps d'agrandir la famille était lui aussi arrivé, et nous avons eu la joie de voir naître nos deux filles, nos petits-enfants. Travailler, travailler beaucoup, économiser, il fallait aussi penser à se «reposer». Alors nous avons investi dans une ferme avec 15 hectares de terres à Saint-Pierre de Lages. Notre repos ? Une demie journée chaque semaine, c'était peu... mais c'était dans notre maison, et à la campagne ! Enfin l'âge de se reposer vraiment est là, le village devient alors notre lieu de vie. Nous en avons eu des souvenirs, avec les amis, Victor... la chasse ! Et oui je suis chasseur ! Avec l'enfance que j'ai eu à courir les rivières et les bois, d'ailleurs même si aujourd'hui Gisèle n'est tristement plus là, je continue à courir les bois... »

Propos recueillis par Stéphane-Jean Duphloux

Le saviez-vous ?

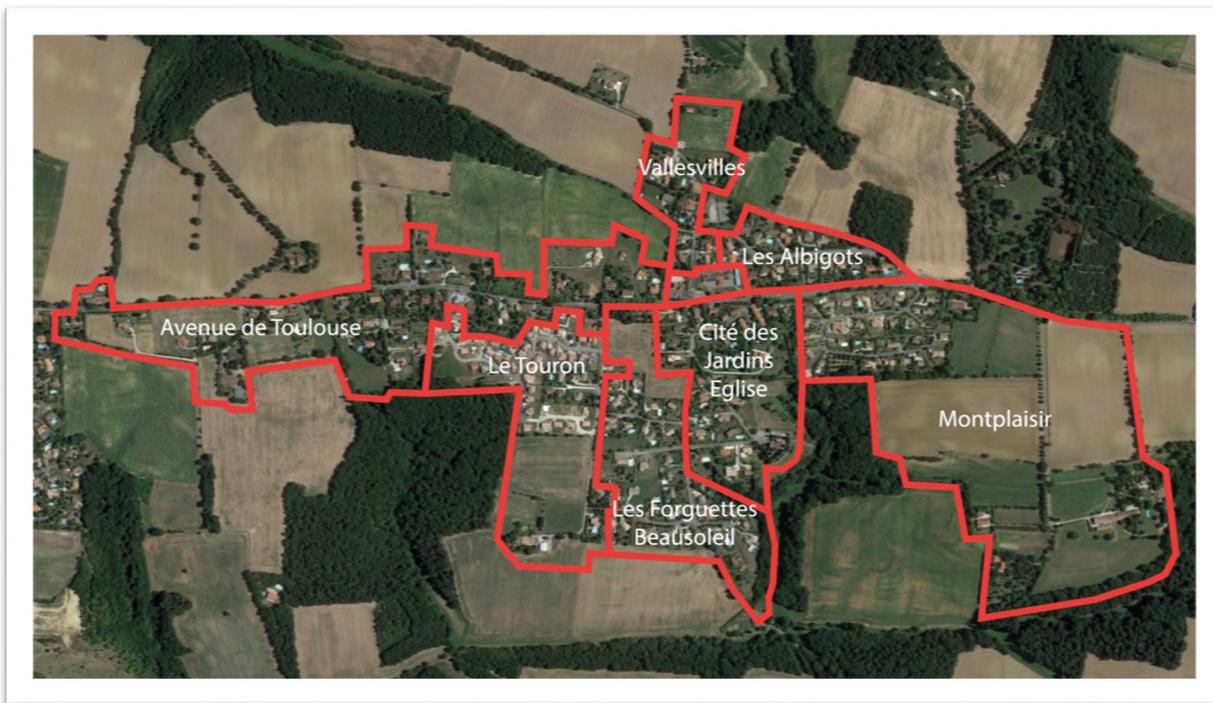
La municipalité a mis en place un maillage du village afin que chacun puisse se tourner vers un élu proche de chez lui le plus facilement possible.

Chaque référent habite dans le quartier dont il est chargé, il est ainsi plus à même de comprendre les requêtes, les problématiques de ses voisins. Il est ensuite de son ressort de transmettre les demandes à monsieur le Maire et à l'ensemble du Conseil Municipal.

Le rôle essentiel de référent tiendra dans la collecte des besoins des administrés de son quartier et la transmission de l'information des administrés vers la municipalité et de la municipalité vers les administrés.

Ses champs d'intervention pourront être liées par exemple aux problématiques suivantes :

- Entretien des espaces publics
- Dégradations et incivilités
- Propreté et embellissement
- Stationnement, circulation
- Travaux, éclairage public, aménagement de la voirie
- Étude de projets relatifs au développement et à la gestion du quotidien : les référents de quartiers pourront faire remonter les idées et remarques des habitants auprès de la municipalité



Avenue de Toulouse

Jérémy Bas - jeremy.bas@stpierredelages.fr

Le Touron

Émilie Cazaux - emilie.cazaux@stpierredelages.fr

Les Albigots

Frédéric Rochis - frederic.rochis@stpierredelages.fr

Vallesvilles

Patrick Bourgeois - patrick.bourgeois@stpierredelages.fr

Église - Cité des Jardins—Orphelines

Valérie Dupuy - valerie.dupuy@stpierredelages.fr

Les Forguettes - Beausoleil

Émilie Luyckx - emilie.luyckx@stpierredelages.fr

Montplaisir

Marc Bédé - marc.bede@stpierredelages.fr

Les Pyrénées

Maritza Perdriel - maritza.perdriel@stpierredelages.fr

Les administrés habitant les **zones les plus éloignées et/ou isolées** du village sont invités à s'adresser directement à la mairie.

Associations

Un Grand bravo pour nos associations, combien l'année fût difficile pour vous. Rendez-vous manqués, événements reportés encore et encore, et pour autant quel dynamisme ! Vous avez su vous motiver, trouver des solutions, gérer les possibilités au gré des annonces gouvernementales, mais aussi suivre à la lettre nos modifications d'occupation des salles et nos protocoles sanitaires. À défaut d'images célébrant les activités que certaines d'entre vous n'ont pu réaliser, nous communiquons votre annuaire remis à jour, et nous espérons de tout cœur que cette année vous sera plus profitable. Nous vous aiderons aussi dans votre communication, et notamment en vous dédiant un onglet complet sur le nouveau site web de la Mairie.

COMITÉ DES FÊTES

Agenda : Pre de la Fadaise en juin,
feu de la Saint-Jean en juin, fête Locale en août.
05 61 83 90 21 ou 06 83 82 87 15
comitespd131@gmail.com

APE - Association des parents d'élèves

ape.stpierredelages@gmail.com@orange.fr

LES PIEDS PAS SAGES - Théâtre

Lieu : Salle des fêtes de Saint-Pierre de Lages,
Aigrefeuille, Mons, Vallesvilles
Agenda : Mardi 17h30-18h40 (8 à 10 ans)
Géraldine LOULIER - 06 63 44 10 49
lespiedspassages@gmail.com

NAÏRENA Association à but humanitaire pour le Burkina Faso

Emilie GOUILLON - 06 37 38 35 68
lasso.nairena@gmail.com

MODEL'UP Association de maquettisme, modélisme

Lieu : Salle associative de Saint-Pierre de Lages
Jean-Michel FOURNIER - 0632863841
www.model-up.com

LES AINES DE SAINT-PIERRE DE LAGES

Juliette GIROTTO - 06 15 75 22 88
georges.jam@orange.fr

ACCA CHASSE

Gaston ESPINASSE
05 62 18 52 46

JUDO JUJITSU CLUB SHIN-GI-TAI

Lieu : Collège de Saint-Pierre de Lages, salle des fêtes
Le Vaux, foyer rural Les Casses, gymnase Puylaurens
Agenda : le mercredi (période scolaire) 16h30-20h00
Olivier TAMBY - 06 85 07 28 35
olivetam@hotmail.fr

CAP Fitness

Lieu : Collège de Saint-Pierre de Lages
Body Tonic : mardi 20h30-21h30
Step : samedi 9h00-10h00
Pilates : samedi 10h00-11h00
Christèle Jackiewicz - 06 73 51 47 88
capfitness.stpierredelages@gmail.com

ACL Athlétique Club Lauragais

Lieu : Collège de Saint-Pierre de Lages
Athlétisme
Baby athlé : (à partir de 4 ans) : lundi 17h00-18h00
& samedi 10h00-11h00
Séances EA (7 à 9 ans) : lundi 17h30-19h00
& samedi 10h00-11h30
Séances PO (10-11 ans) : lundi 17h30-19h00
& samedi 10h00-11h30
BE (12-13 ans) & MI (14-15 ans) : lundi 17h30-19h00
& samedi 10h00-12h00
Marche nordique :
Tonic et sportive : lundi & mercredi 18h30-20h30
Loisir : vendredi 9h00-11h00
Santé : mardi 9h00-10h30
Renforcement musculaire : vendredi 18h45-20h00
07 83 62 16 26
athletic.club.lauragais@gmail.com
www.acl.kalisport.com

VIP 31 Club de Badminton à Saint-Pierre de Lages

Lieu : Gymnase rattaché au collège de Saint-Pierre de Lages

Agenda : lundi 19h00- 21h30, vendredi 19h00- 21h30, samedi 18h00- 21h30

Caroline DEBONNE - 06 22 58 46 78

vip_31570@yahoo.fr

badvip31.blogspot.com

TENNIS CLUB de COCAGNE

Lieu : collège de Saint-Pierre de Lages, courts de Lanta, court de Saint-Pierre de Lages

Ecole de de tennis enfants :

mercredi après-midi et samedi matin/après-midi

Cours collectifs adultes, loisirs et compétition :

du lundi au vendredi de 18h00 à 22h00

Vincent MURON - 06 80 10 32 26

bureau@tccocagne.com

www.tccocagne.com

LA SOLEDRA

Conversation Anglaise Adultes et Lycéens

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : lundi 17h30-18h30 ou lundi 18h45-19h45

Nathalie - 06 09 59 47 94

Conversation Espagnole Adultes et Lycéens

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : mardi 19h00-20h00

Christelle - 06 87 81 81 48

Piano Adultes et à partir de 6 ans

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : mercredi cours individuel de 40 min

Christelle - 06 87 81 81 48

Guitare Adultes et à partir de 6 ans

Lieu : Salle associative de Saint-Pierre de Lages

Agenda : mercredi cours individuel de 40 min

Christelle - 06 87 81 81 48

Batucada Adultes Ados et Enfants

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : jeudi 20h30-22h00

Karine - 06 81 82 49 15

Batterie Adultes et à partir de 6 ans

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : cours individuel de 40 minutes

Christelle - 06 87 81 81 48

GOYAHKLA Taï chi chuan, Qi Gong et Méditation

Lieu : Salle associative et salle des fêtes de Saint-Pierre de Lages

Méditation : lundi 18h00- 20h00

Taï chi chuan, Qi Gong : mardi 18h00- 20h00

Taï chi chuan, Qi Gong, Taï chi armes : mercredi 9h30- 12h30

Michel DEDIEU - 06 72 53 90 68 - goyahkla@orange.fr

JOYEUX PETANQUEURS

Lieu : derrière la Mairie de Saint-Pierre de Lages

Agenda : vendredi 17h00- 19h00

Bernard GIN - 06 80 14 66 16

sarl.ginwanadoo.fr@wanadoo.fr

Chorale La Soledra Adultes et Ados

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : lundi 20h30-22h00

Christelle - 06 87 81 81 48

Groupe Jukebox Adultes et Ados

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : le samedi

Nathalie - 06 09 59 47 94

Chorale Les dames de chœur Adultes

Agenda : un samedi par mois

Christelle - 06 87 81 81 48

Relaxation Adultes

Lieu : Salle de Saint-Anatoly

Agenda : mardi 14h030-15h30

Catherine - 06 20 94 80 52

Sophrologie groupe Adultes, Ados et Enfants

Lieu : Salle des fêtes de Saint-Pierre de Lages

Agenda : mardi 14h030-15h30

Catherine - 06 20 94 80 52

Couture et échange de savoirs faire

Lieu : Salle associative de Saint-Pierre de Lages

Agenda : mardi 14h030-15h30

Catherine - 06 20 94 80 52 ou Cathy - 06 11 67 52 24

www.lasoledra.fr

infos@lasoledra.fr ou lasoledra@gmail.com

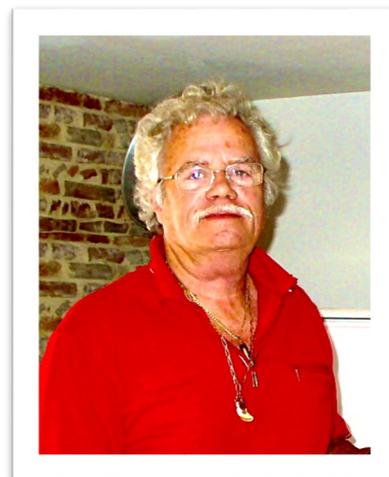
Hommages

Plusieurs tristes nouvelles ont endeuillé notre village cette année passée. C'est avec émotion que nous souhaitons partager avec vous l'hommage que nous rendons à trois de nos disparus.



Jean-Yves Sacareau, C'est avant tout d'un homme de tête dont nous parlerons, Jean-Yves a été notre Maire pendant un peu plus de trois ans. Il nous a quitté le 09 mars de cette année, et son épouse Michèle l'a rejoint seulement deux semaines plus tard. Acteur de la vie publique, il a d'abord été élu conseiller municipal en mars 1989, durant quatre mandats. Puis à la suite d'élections anticipées en mars 2011 il devient notre Maire. Esprit tenace, apportant ses connaissances et son savoir-faire, nous lui devons le projet de réfection extérieure de l'église et de son clocher, mais également la construction du terrain de Tennis. Et souvenons-nous aussi qu'il a su gérer le dossier complexe de l'entrée de Saint-Pierre de Lages à l'intercommunalité.

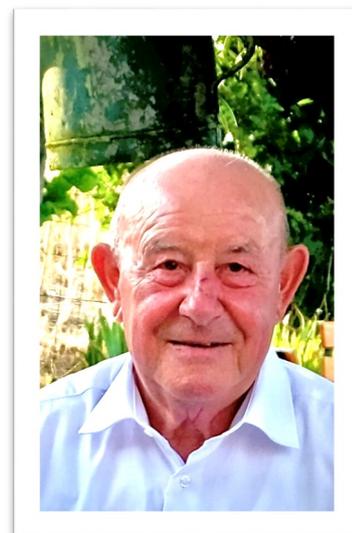
Adrien Bedel, Figure de notre village, homme passionné, Adrien a été pendant 7 ans le président du club de l'âge vermeil. Avec son épouse, disparue également cette année, ils formaient un couple charismatique œuvrant pour nos aînés. Connus pour son dévouement et son esprit créatif, Adrien a su redynamiser le club de l'âge Vermeil. Il mit ainsi en place les concours de pêche au lac, mais aussi les grands repas festifs dont nous nous souvenons tous, fédérant ainsi de très nombreux Saint-Pierrins.



Victor Ceconato, visage emblématique du village, Victor était autant reconnu pour son rôle en tant que Président de la Chasse que pour son potager. Laissons à une personne qui l'a bien connu nous parler de lui :

« Oui laissons les fleurs au jardin ! C'est bien une parole de Victor ! Il aimait tant la nature ! Victor était doux , intelligent , plein de bon sens , aussi bien en gestion d'une chasse ou des événements de la vie ... Il était généreux , et plus heureux de donner que de recevoir. Ses yeux brillaient quand il mettait un cageot rempli de tomates dans le coffre de la voiture des personnes qui venaient le voir. Sa bonté, son honnêteté et sa générosité sont des exemples à suivre. Quel bonheur de l'avoir connu ! Le village est en deuil d'une belle âme . Nous sommes tous bien attristés ».

Inès de Lachadenède



à 16 ans...

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Recensement militaire ou "recensement citoyen"

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches comme l'inscription aux examens et aux concours publics (baccalauréat, permis de conduire). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une *attestation de situation administrative*. Le recensement militaire permet à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales, de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Journée défense et citoyenneté (JDC)

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen"). Le jeune doit y participer avant son 18^e anniversaire (ou avant son 25^e anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de sa JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation qu'il reçoit. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

à 18 ans...

Liste électorale

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie ou bien en s'inscrivant en ligne.

Une loi publiée en août 2016 (loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales) a modifié les délais limites applicables pour s'inscrire sur les listes. Ce texte a repoussé la date butoir d'inscription au 6e vendredi avant le scrutin.

Source : service-public.fr



Gabriel MADEC,
né le 13 janvier 2020

Anaé BALLOT,
née le 6 février 2020

Zaï KOITA,
né le 4 mars 2020

Hugo ZOLDOS,
né le 29 mai 2020

Eva CORNUAULT,
née le 15 juin 2020

Loïs FAURE,
née le 8 septembre 2020

Maxim MEDALE,
né le 13 septembre 2020

Maxime BARRIERE,
né le 23 septembre 2020

Raphaël CHAUVEAU,
né le 9 novembre 2020

Hugo GERACI,
né le 4 décembre 2020



Christian MARTIN
et **Agathe DURIEZ,**
unis le 29 août 2020

Henri-Edouard DEGOY
et **Jade CHANE SING,**
unis le 5 septembre 2020

Pierre-Jean DAL-MASO
et **Agnès MARTINON**
unis le 26 septembre 2020

Gilles LAGRIFFOUL
et **Sylvie VINCENT,**
unis le 21 novembre 2020



Grégoire BALBUENA,
décédé le 27 décembre 2019

Maurice IMBERT,
décédé le 28 décembre 2019

Jean-Yves SACAREAU,
décédé le 09 mars 2020

Odette AMOUROUX,
épouse BEDEL, décédée le 17
mars 2020

Michèle HEBRARD,
épouse SACAREAU, décédée le
27 mars 2020

Adrien BEDEL,
décédé le 17 mai 2020

Yvette LUX,
épouse PUIG, décédée le 20 mai
2020

Victor CECCONATO,
décédé le 26 novembre 2020

Messes : Tous les 4ème dimanche du mois à 9h30

Presbytère : 05 61 83 53 70 - notredame.revel@free.fr

Prêtre : Sébastien Vauvillier, 07 68 45 44 50 - abbsv@free.fr

Sacristine : Inès de Lachadenède, 05 61 83 78 02 - 06 79 57 72 76

Diacre : Jean-François Prevost, 05 61 83 72 10 - 06 30 14 26 81 - tribu.prevost@free.fr

Correspondants de presse

- **Dépêche du Midi :** Alain Pebrocq-Favier - 06 31 29 37 34 - alain.pebrocq@icloud.com
- **Voix du Midi :** Claudette Vergne - 06 67 28 79 23 - tou3156@yahoo.fr

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
De 8h00 à 12h30 & de 13h30 à 17h00
Mardi de 8h00 à 12h30
Accueil porte 1 : Danielle Pierre-Crapart
Accueil porte 2 : Frédéric Champié
Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous
lundi, mercredi et vendredi
05 61 83 73 97
mairie@stpierredelages.fr
danielle@stpierredelages.fr
www.stpierredelages.fr

Ecole maternelle & élémentaire

05 61 83 71 66

Centre de loisirs ALAE

Centre Jeunes

07 81 69 10 23
saintpierredelages@leolagrange.org

Collège Les Roussillous

05 62 18 84 30
0312609t@ac-toulouse.fr

Déchetterie de Caraman

du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
05 61 83 43 79
Www.tryfil.com

Centre des impôts - Caraman

23 cours Alsace Lorraine
31460 Caraman
05 61 83 10 64
t031005@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRES DU LAURAGAIS

73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche du Lauragais
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

RÉSEAU 31

ZA de Lourman
31460 Maureville
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
samedi 8h00-12h00
05 62 18 62 62
maureville@reseau31.fr

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA HAUTE-GARONNE (SDEGH)

9 rue des 3 Banquets
CS 58021
31080 Toulouse Cedex
05 34 31 15 00

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (SMEA 31)

ZI de Montaudran
3 rue André Villet
31400 Toulouse
05 61 17 30 30
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES ORDURES MENAGÈRES (SIPOM)

19 avenue Marie Curie
ZI de la Pomme
31250 Revel
05 62 71 22 83
contact@sipom.fr

Appro31	Travaux d'étanchéification	approzinc@gmail.com 06 12 79 78 92
BMG ELEC	Electricien	2 impasse des Albigots 06 45 57 09 32
CHIK'RENO	Peinture, travaux généraux, carrelage, placo	11 Bis Avenue de Toulouse 06 08 60 31 24
Criollo Chocolatier	Chocolatier	1 Impasse des Albigots 06 37 70 08 16 05 62 18 31 72 www.criollo-chocolatier.com/
Décalaminage Moteur par Hydrogène		06 04 07 85 18 thierry.hydrogene@free.fr
Isabelle Simon	Assistante Maternelle	1 B Chemin des Perrière 06 24 95 63 90
Jeux de Zinc		28 Avenue de Toulouse 06 07 31 17 83
Jolyne Rodriguez	Réseau 3G Immo Consultant, Agent Immobilier	jrodriguez@3gimmobilier.com www.3gimmobilier.com/rodriguez 06 13 15 22 97
Marie-Luce Service	Tous travaux placo neuf et rénovation peinture	28 Avenue de Toulouse 06 89 15 09 20
MAM Nos Z'Ours Heureux	Maison d'assistantes maternelles	12 chemin de Combebernat Sophie Alibert 06 08 73 05 94 Domy Capelle 06 62 55 57 24 Marine Loubet 06 62 24 84 89
Marie Laurence Mata	Sophrologie caycedienne et hypnose	17 Chemin du Combebernat www.ml.mata.free.fr mlmata108@orange.fr
nuances de VERT	Architecte paysagiste	07 69 69 85 51
Rose Lemon	Créatrice d'accessoires et décoration enfants et maison	06 14 67 86 40 www.rose-lemon.com karine.siegel@gmail.com
Sylvie Serres	Assistante Maternelle	6 Cité Jardin 06 75 57 31 71 09 51 85 72 64
Taxi Julien	Transports aéroport - gare. Conventionné sécurité sociale TAP (transport assis professionnel)	1 Avenue de Toulouse 06 01 40 40 57 julien.senior@wanadoo.fr
Taxi Saint-Pierre de Lages	Conventionné CPAM pour transports malades assis et transports privé	06 08 47 03 82

BRUITS DE VOISINAGE

De simple désagrément, le bruit peut devenir une réelle source de stress constituant alors un problème de santé portant atteinte à la qualité de vie.

Les travaux, notamment de **bricolage** ou de **jardinage**, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tel que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables :

- de 8h30 à 12h00
- et de 14h30 à 19h30

les samedis :

- de 9h00 à 12h00
- et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés :

- de 10h00 à 12h00.

Les **bruits inutiles ou agressifs** de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement (claquements de porte, cris, conversations à voix forte) ou par l'intermédiaire d'objets bruyant (TV, chaîne hi-fi) ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment constituent une infraction.

Le **tapage nocturne** (en principe entre 21h00 et 6h00) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne.

Les nuisances provoquées par des **abolements** fréquents, intempestifs et prolongés des chiens constituent un trouble anormal de voisinage. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter ce type de gêne. La divagation d'un animal résulte d'un abandon,

d'un défaut de garde ou de surveillance. Les animaux livrés à eux-mêmes peuvent devenir un danger pour la sécurité, la sûreté et la tranquillité publique. Ceci est répréhensible et passible d'une amende.

LA PROPRETE ET L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le **brûlage** à l'air libre des ordures, des déchets du jardin sont interdits par la réglementation. Pour vos déchets de jardin, pensez au compostage individuel. Si vous ne possédez pas de composteur, vous pouvez en faire la demande auprès du SIPOM, c'est gratuit !

Dépôt sauvage « *Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritrus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères sont interdits.* »

Obligation d'élagage

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre riverains. Cela peut engendrer des problèmes de visibilité et de sécurité pour les usagers.

LIMITATION DE VITESSE ET STATIONNEMENT

Le respect des **limitations** est important afin de protéger l'ensemble des utilisateurs de la voie publique (village, lotissement).

Le **stationnement** sur un trottoir, un passage piéton, une piste cyclable est dangereux et interdit. Un mauvais stationnement ne veille pas au bon déroulement du travail des éboueurs, livreurs... et peut engendrer de mauvaises relations de voisinage.

La communication à votre service

« *La communication consiste à comprendre celui qui écoute.* » Jean Abraham



u sein du Conseil Municipal, nous pensons que **la communication est relation**. Elle est médiation et créatrice de lien. La communication a le pouvoir de faire échanger et de faire partager intelligemment des points de vue différents. C'est le véritable garant de la cohésion sociale au sein du village : **elle fédère, rassemble et préserve la paix**. Elle doit permettre le dialogue, valeur chère à notre engagement auprès de vous : elle encourage un partage de perspective.

Nous pensons aussi que **la communication est intelligente**. Elle permet à tous d'accéder à l'information. La communication, parce qu'elle est information et compréhension, devient un outil d'éclairage et **suscite l'engagement**. Clé de voûte de notre soif de démocratie participative, elle n'a d'autre finalité que d'intéresser ! La communication peut ré-enchanter l'action communale, mise à mal par la dissolution des liens directs. Elle sera notre appui dans la construction d'une **nouvelle cohérence communale**.

A cette fin, nous sommes en cours de refonte du site internet pour le rendre plus visible, ergonomique et responsive ; nous avons également recréé une page Facebook à laquelle nous vous encourageons à vous abonner pour retrouver toutes les informations et actualités de la commune.

Ainsi, la communication est l'un de ces mots qui ne devrait pas se décliner au singulier, mais bien au pluriel tant chacun de nous a une attente précise et différente d'elle : une opportunité économique, dira le chef d'entreprise, un instrument du faire-savoir, une richesse humaine et un vecteur d'amitié diront d'autres en idéalisant son rôle. Ses supports sont multiples, ses cibles variées. Mais la vertu commune de la communication sous toutes ses formes reste l'écoute, la compréhension et le respect de l'autre.

L'équipe communication

**Retrouvez la cérémonie du 11 novembre en vidéo,
sur notre chaîne YouTube.**

https://www.youtube.com/watch?v=h1_8rLahWrY&t=13s

*11 novembre
2020*

SAINT-PIERRE DE LAGES





Site : www.stpierredelages.fr



Facebook officiel : www.facebook.com/mairiedesaintpierredelages